Date de génération de ce justificatif : 14/09/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ENVA – Constitution de société

Référence : L029149

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 10 janvier 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Nicolas BOULÉ, en date du 16 décembre 2024, à PLOUER-SUR-RANCE. Dénomination : ENVA. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 2 rue de l'Avenir, 22980 Plelan le Petit. Objet : La Société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 100 euros Montant des apports en numéraire : 100 euros. Cession de parts et agrément : Toutes cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Gérant : Monsieur Eric RÉHEL, demeurant 2 rue de l'Avenir, 22980 Plelan le Petit Gérant : Madame Céline MISSIR, demeurant 25 place de l'Eglise, 22980 Plelan le Petit Gérant : Monsieur Mikaël MISSIR, demeurant 25 place de l'Eglise, 22980 Plelan le Petit La société sera immatriculée au RCS de Saint Malo. Pour avis.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE